

FICHE TECHNIQUE (FT)

Colle dispersion

Colle spéciale



Domaines d'application

La colle dispersion est utilisée pour coller les matériaux isolants en polystyrène, PU, laine minérale, liège, aérogel etc. sur supports faiblement absorbants comme le béton, les panneaux en bois etc. ainsi que comme couche d'adhérence et porteuse pour système de colle sur éléments de construction en métal et en bois. Elle convient également pour le doublage de l'isolation thermique. Le support doit être propre, sec et porteur.


Propriétés

- Forte adhérence
- Sans solvant

Mise en œuvre



Données techniques

Numéro d'article	2000959781
Emballage	
Quantité par unité	20 kg/unité
Unité par palette	24 unité/pal
Remarque de consommation	Les valeurs indiquées pour la consommation sont des valeurs empiriques. Celles-ci peuvent varier en fonction du support, des conditions météorologiques et de la mise en œuvre.
Densité	env. 1,4 kg/L
Épaisseur de couche	0-1 mm

Base du matériau

- Dispersion
- Additifs pour améliorer les propriétés de mise en œuvre

Colle dispersion

Colle spéciale

Conditions de mise en œuvre

La température de mise en œuvre et de séchage est de +5 °C au minimum et de +30 °C au maximum (air et support). Protéger la couche d'enduit fraîche de la pluie battante, de l'ensoleillement, des courants d'air et d'un séchage trop rapide.

Consigne de mise en œuvre

Par ailleurs, on appliquera les fiches techniques en vigueur de l'ASEPP ainsi que les normes SIA 242 «Crépissages et travaux de plâtrerie», 118/ 243 «Isolation thermique extérieure revêtue d'un enduit», de même que la norme 243 «Conditions générales pour une isolation thermique extérieure revêtue d'un enduit».

Mise en œuvre

La colle à dispersion est livré prêt à l'emploi et ne doit pas être dilué. Pour atteindre une résistance initiale plus élevée, on peut ajouter max. 10 % (2 kg par bidon) de coulis ciment et mélanger avec un malaxeur en une masse homogène. Utilisée comme couche d'adhérence ou porteuse sur matériaux en métal ou en bois, il ne faut pas ajouter de ciment. **Comme couche d'adhérence et porteuse** Appliquer le produit à pleine surface avec la spatule dentée sur le matériau isolant et serrer immédiatement au mur. **Coller** Appliquer le produit à pleine surface avec la spatule dentée sur le matériau isolant et serrer immédiatement au mur.

Traitement ultérieur

Rendre la surface de l'enduit rugueuse avant le durcissement.
Protéger d'un séchage trop rapide et de l'humidité !

Stockage

Au frais mais sans gel. Se conserve jusqu'à 12 mois dans l'emballage d'origine fermé.

Avis juridiques et techniques

Observer les règles générales de la construction, les fiches respectives de l'association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres ASEPP, la norme SIA 242 « Plâtrerie, crépissage, construction à sec », la norme SIA 243 « Isolation thermique extérieure crépie » et les informations de cette fiche technique.

Remarques générales

Cette fiche technique remplace toutes les versions précédentes de la fiche relative à ce produit. Les données de cette fiche technique ont été rédigées soigneusement et consciencieusement, sur la base des connaissances et de l'expérience acquises à ce jour, et se rapportent à une application courante. Les données fournies sont sans garantie quant à leur exactitude et à leur exhaustivité et excluent toute responsabilité. Elles ne justifient également aucune relation juridique contractuelle ni aucune obligation secondaire. Les clients et utilisateurs restent seuls responsables de vérifier que les produits sont adaptés à l'utilisation envisagée. Vous trouverez l'état actuel de nos fiches techniques sur notre site Internet ou vous pouvez les obtenir auprès du service compétent. Toutes les données techniques indiquées dans cette fiche technique ont été déterminées dans des conditions de laboratoire.

En dehors du ciment, ne pas mélanger avec des matériaux étrangers.

Colle dispersion

Colle speciale

Adjonction de ciment	max. 2 kg/bidon
----------------------	-----------------